

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 56 du 24 juillet 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

DÉCISION N° 9804/ARM/DGA/S2IE/D

portant désignation d'un gestionnaire de biens délégué.

Du 10 juillet 2020

DÉCISION N° 9804/ARM/DGA/S2IE/D portant désignation d'un gestionnaire de biens délégué.

Du 10 juillet 2020

NOR A R M A 2 0 5 4 6 7 8 S

Texte(s) abrogé(s) :

- ≥ [Décision N° 17034745/ARM/DGA/DS/D du 22 novembre 2017 portant désignation de gestionnaires de biens délégués \(direction de la stratégie de la direction générale de l'armement\).](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [700.3.](#)

Référence de publication :

Vu le [décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009](#), portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le [décret n° 2009-1180 du 5 octobre 2009](#), fixant les attributions et l'organisation de la direction générale de l'armement ;

Vu [l'arrêté du 21 février 2012](#) relatif à la gestion logistique des biens mobiliers affectés au ministère de la défense et des anciens combattants, notamment ses articles 4. et 5. ;

Vu [l'arrêté du 21 février 2012](#), fixant la liste des gestionnaires de biens mobiliers affectés au ministère de la défense et des anciens combattants ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 ^(A) relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement,

Décide :

Art. 1er. Dans le cadre de l'organisation de la gestion logistique des biens qui rentre dans la compétence du service des affaires industrielles et de l'intelligence économique de la direction générale de l'armement, le directeur de DGA intelligence technique et économique est désigné gestionnaire de biens délégué, pour la gestion logistique de biens relevant de DGA intelligence technique et économique (DGA-ITE).

Art. 2. La [décision n° 17034745/ARM/DGA/DS/D du 22 novembre 2017](#) portant désignation d'un gestionnaire de biens délégué est abrogée.

Art. 3. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général de première classe de l'armement,
chef de du service des affaires industrielles et de l'intelligence économique,*

François MESTRE.

Notes

^(A) n.i. BO ; JO n° 303 du 31 décembre 2019, texte n° 28.